

Castelnau Mag'

Magazine d'information municipale N°11

Janvier 2025



*Une cour réaménagée
pour la plus grande joie
des enfants*



Le mot du Maire



Chères Castelnaulaises, chers Castelnaulais,

Toute nouvelle année est porteuse de promesses et de résolutions.

2024 a été compliquée pour notre pays, politiquement et économiquement. Dans notre région, la viticulture, élément important de notre économie, souffre des sécheresses à répétition et de la dégradation du marché du vin, même si, localement, grâce au dynamisme de l'AOP Picpoul de Pinet et au réseau d'irrigation nouvellement installé, nous nous en sortons mieux.

A nouveau, 2025 s'annonce sans aucune visibilité. L'État surendetté va réduire son soutien aux régions et aux départements et par ricochet aux communes. Il faudra faire avec.

Cette année, le thème du congrès des maires à Paris auquel j'ai participé était : «**Les communes, heureusement** ». Heureusement qu'il y a les communes, les maires et les élus locaux pour tenir l'édifice !

Notre gestion rigoureuse et prudente des finances depuis cinq ans nous permettra d'absorber ce choc sans augmenter les taxes locales et tout en poursuivant le désendettement de la commune.

Nous pourrions ainsi continuer à investir notamment dans l'école pour l'avenir de nos enfants, mais aussi dans le cadre de vie, dans le patrimoine ou dans le lotissement de la Descole pour loger les castelnaulais et conforter nos effectifs scolaires.

Avec l'agglomération, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, nous anticipons l'avenir : réfection des réseaux, nouveau château d'eau, station d'épuration.

Continuons à regarder vers l'avenir avec confiance. L'espérance est un risque à courir, c'est même le seul qui en vaille la peine, écrivait le poète.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Votre maire, Didier MICHEL

SOMMAIRE

Édito	p. 2	Culture et patrimoine	p. 16
Hommage à Michel Guibert	p. 3	Enfance et jeunesse	p. 17
Actualités	p. 4	Environnement	p. 19
Urbanisme	p. 13	Vie des associations	p. 20
Économie	p. 14	Infos pratiques	p. 24

Diffusion

Page Facebook

« Castelnaud notre village »

Site mairie

<https://www.castelnaud-de-guers.com>

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont collaboré à la réalisation du magazine et qui ont accepté la publication de leurs photos.

Responsable de la publication

Didier MICHEL

Rédaction

Mairie de Castelnaud de Guers

Michel Guibert nous a quitté le 22 octobre, il était depuis 2020 adjoint à l'urbanisme.

Originaire d'une vieille famille Castelnaulaise par sa mère, il était diplômé de l'école d'ingénieurs ISIMontpellier et spécialisé dans la gestion de l'eau. Il avait fait une partie de sa carrière à la SAUR, société d'aménagement urbain et rural.

Parmi les sujets qui le passionnaient, il y avait la viticulture. Il possédait quelques parcelles de vignes qu'il a cultivées jusque dans les années 2015. Il fut l'un des derniers à vendanger à la main ses Cinsaults et Terrets qu'il apportait à la cave coopérative avec sa célèbre Peugeot 404 plateau et ses comptoirs.

Son intérêt pour la viticulture l'a poussé à passer un diplôme d'œnologue et à l'exercer notamment à la cave de Pinet.

Sportif dans l'âme, ne commettant jamais d'excès, il chaussait régulièrement ses baskets pour aller courir dans nos merveilleuses garrigues. Ou bien, il prenait son vélo pour aller faire une virée du côté de Cabrières et monter le col de la rouquette.

Michel était curieux, tout l'intéressait et c'est une qualité pour un élu.

Dès 2001, il s'engagera au côté de Jean Claude Delbos alors maire. Il sera élu dans l'opposition mais rapidement, par son intelligence et son pragmatisme, il gagnera la confiance de la nouvelle maire, Catherine Papini, et agira pour le seul intérêt du village.

En 2014, il sera à nouveau élu, encore dans l'opposition ; c'est la preuve que les castelnaulais lui font confiance. Pendant six ans, sans relâche, il sera l'aiguillon de l'équipe municipale en place ; il soulèvera le débat chaque fois qu'il sera convaincu que les choses ne vont pas dans l'intérêt de la commune.

En 2020 enfin, il sera le premier à rejoindre la liste de l'actuelle municipalité. Proche des Castelnaulais, il jouera souvent un rôle de modérateur.

Il passait beaucoup de temps à la mairie ; trop, lui ai-je souvent dit.

Homme de dossier, il était capable d'analyser des rapports de plusieurs dizaines de pages et d'y déceler la moindre petite coquille, la moindre petite erreur.

En matière d'urbanisme, sujet complexe et essentiel s'il en est, mais que peu d'élus veulent assumer tant il est prenant, il formait un binôme efficace avec Claudia.

Il a contribué à lancer de nombreux projets que nous mettrons un point d'honneur à mener à bien.

Il aimait Castelnaud. C'était Michel.



Les événements qui nous ont rassemblés

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 8 novembre, la municipalité a organisé une cérémonie d'accueil des nouveaux Castelnaulais à la maison du peuple.

Le mot d'accueil de Didier MCHÉL a été suivi par une présentation du personnel municipal, des associations et des commerçants afin d'exposer leurs activités et leur rôle dans la commune.

S'en est suivi un apéritif permettant à tous de faire connaissance dans une atmosphère détendue et conviviale.



LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Le lundi 11 novembre, la commune s'est rassemblée pour commémorer le 106^{ème} Armistice de 1918 et rendre hommage aux soldats tombés pour la France lors de la Première Guerre mondiale.

La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux Morts au cimetière, en présence des élus, des associations d'anciens combattants, des élèves de l'école, des musiciens de l'orchestre Paul Selmer et des Castelnaulais.

Les enfants ont lu une lettre écrite par un jeune combattant à sa famille et les musiciens ont accompagné la marseillaise entonnée par les participants à la cérémonie.

Un apéritif a été offert par la municipalité à la population au cours duquel le livre « Le monument aux morts de Castelnaud de Guers » a été présenté. Écrit par Suzette BEDOS, Michel CHRISTOL, Christine DELPOUS et Élodie GARÇON, la maquette a été réalisée par Gérard GUIRAUD, il relate la vie de ces combattants et les réinscrit dans l'histoire de la commune. Des exemplaires sont encore en vente à l'accueil de la mairie au prix de 10€.



23 décembre

Journée de deuil national en hommage aux victimes à Mayotte

LE TÉLÉTHON

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre, des associations Castelnaulaises se sont à nouveau mobilisées pour cette nouvelle édition du téléthon.

Cet événement placé sous le signe de la solidarité a été un franc succès.

De nombreuses activités ont été proposées pour récolter des fonds en faveur de la recherche sur les maladies rares : vente de gâteaux, soirée dansante, badminton, tir à l'arc, présentation de la Joëlette ...

Dimanche 8 décembre, une représentation théâtrale « Tailleur pour dames » à la maison du peuple a clôturé cette édition.

Un grand merci à toutes les personnes impliquées ainsi qu'aux participants.

Cette année, la récolte des dons a été assurée par l'ASPAHC : particuliers 35€, associations 225€ (COC 150€, Club photo 25€, ASPAHC 50€), activités 818€ (AMSC 400€, Rosse Moustiques 200€, Cousido 218€), Municipalité 1000€ soit au total **2078€**.



LE MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 8 décembre, la municipalité a organisé le traditionnel marché de Noël à la salle polyvalente. Initialement prévu place de la mairie, les conditions météorologiques avec de fortes rafales de vent ont nécessité un changement de lieu.

Cet événement a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive, marqué par la convivialité et l'esprit de fêtes avec l'arrivée de la fanfare Pena Sulfate Florensac et bien sûr du Père-Noël. Une structure gonflable a permis aux enfants de s'amuser.

Les exposants ont présenté leurs produits et créations : artisanat, décorations de Noël, produits locaux et gourmandises, de quoi satisfaire les visiteurs avant les fêtes.



SOIRÉE CARITATIVE AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le 10 novembre, une soirée était proposée par le Secours Populaire Français à la maison du peuple. Le groupe musical "La bise à Madame" a enchanté le public avec des chansons de Brassens alternées avec des chansons de leur propre composition.

Une soirée sympathique qui aura permis de récolter des dons.



LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des vœux s'est déroulée vendredi 10 janvier à la salle polyvalente en présence de Julie Garcin-Saudo, Conseillère Départementale, Nicolas Isern maire de Pinet et Jacques Moncouyoux maire d'Aumes.

Comme chaque année, ce fut l'occasion de réunir les habitants qui étaient nombreux et les élus afin de partager un moment convivial.

Julie Garcin-Saudo est intervenue après le discours de Didier MICHEL afin d'évoquer les difficultés financières du département suite au désengagement de l'état qui a supprimé des dotations. Malheureusement, cela ne sera pas sans conséquences pour les communes avec notamment l'arrêt des subventions et la suspension de certains projets.



Fête votive 2024

SOIRÉE SAMEDI 18 JANVIER

Cette nouvelle édition 2025 a rassemblé petits et grands dès le samedi autour d'un apéritif dinatoire offert par la municipalité. De nombreux Castelnaulais et Castelnaulaises se sont déplacés pour l'occasion. L'orchestre Paul Selmer a accompagné cette soirée dans une ambiance chaleureuse et festive. Les chanteuses, chanteurs, danseuses et musiciens ont encore fait preuve de talent et de professionnalisme pour animer cette soirée qui s'est poursuivie jusqu'à minuit dans la bonne humeur.

Afin d'assurer la sécurité des personnes présentes, trois policiers municipaux d'Agde ont accompagné Aurélie notre policière municipale, la soirée s'est très bien déroulée.



CONCERT À L'ÉGLISE ST SULPICE

L'église de Castelnaud a ouvert ses portes dimanche à 11h00 pour un concert exceptionnel donné par le « Quatuor vocale classique » accompagné de Patrice, le talentueux pianiste de l'orchestre Paul Selmer, Jennifer soprano et Castelnaulaise, Cindy alto, Méliès ténor et Florian baryton.

Pour cette occasion, l'église était comble, certaines personnes n'ayant plus de places assises.

Ce spectacle d'une grande qualité nous a proposé un répertoire renouvelé et varié allant de la musique classique à des morceaux contemporains interprétés par des chanteurs aux voix exceptionnelles. Les applaudissements du public ont été à la hauteur de la prestation.

Un verre de l'amitié était offert aux spectateurs à l'espace Brassens.



La journée s'est terminée avec le repas accompagné par l'orchestre Paul Selmer qui a dynamisé la soirée.

105 personnes étaient inscrites, un franc succès.

À partir de 22h30, la salle était ouverte au public non inscrit afin de participer au bal qui a clôturé ce weekend.



LOTO GRATUIT POUR LES PETITS CASTELNAULAIS

Pour ce dernier jour de la fête votive, un loto était organisé à la salle polyvalente par le centre de loisirs aidé par des adhérents de l'association du 3ème âge, dans le cadre d'une journée intergénérationnelle.

Une cinquantaine d'enfants y ont participé.

En plus des tickets offerts par la municipalité à chaque élève, les enfants ont gagné des tickets pour les manèges, des bonbons et deux bons d'une valeur de 30€ chez Intersport.



RETOUR DES FORAINS PLUS NOMBREUX CETTE ANNÉE



Les travaux

RÉFECTION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Après des travaux démarrés au mois de juillet, le sol de la cour de récréation est entièrement rénové, avec un peu de retard, dû à la fermeture des entreprises au mois d'août et aux conditions météorologiques.

Il a fallu tout niveler dans un premier temps suite à l'agrandissement de la cour il y a quelques années et aux trous qui se formaient, dus à l'usage.

Les évacuations d'eaux pluviales ont été refaites et la mise en place d'un bac à graisse côté restauration scolaire évitera l'engorgement de l'évacuation des eaux usées.

L'installation par les agents du service technique d'un nouveau jeu extérieur côté maternelle est terminée, l'ancien sera déplacé à l'espace Cauquil.

Ce nouvel équipement, comprenant deux toboggans et des modules d'escalade, a été choisi pour stimuler l'activité physique tout en répondant aux normes de sécurité en vigueur.

Coût des travaux : 88 143€

Coût du jeu : 14 729€

Subvention CAHM : 18 542€

Subvention CAF (escalier) : 4870€

Pas de subvention pour le jeu



JARDIN ATTENANT À L'ÉCOLE

La cuve récupérant les eaux de pluie de l'école a été installée sous l'escalier permettant l'accès à la cour de l'école.

Deux arbres seront plantés en plus des oliviers existants afin d'augmenter la surface ombragée sur la partie basse du jardin.

Un espace a été aménagé à l'entrée. Le sol a été aplani et recouvert de gravier. Après l'installation de tables et de bancs, les classes pourront y venir dès que la météo sera clémente pour y travailler, à l'ombre, ce qui sera apprécié lors des fortes chaleurs. Le centre de loisirs pourra y mener des activités les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le portail récupéré à l'espace Brassens clôturera le jardin et le sécurisera.



TRAVAUX RUE ST JACQUES

Suite au changement des canalisations d'eau qui étaient vétustes, la chaussée a été refaite rue St Jacques.

L'Agglo Hérault Méditerranée a la gestion et la responsabilité des travaux qui se poursuivent dans les rues adjacentes.



AVENUE DE POMEROLS

Réfection du trottoir

NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité a installé des nouvelles décorations lumineuses afin d'apporter une ambiance chaleureuse au cœur du village. Ces nouvelles décorations ont été choisies pour réduire l'impact écologique grâce à l'utilisation exclusive de LED. Elles sont allumées à des horaires limités, calés sur l'éclairage public.

Ce choix s'inscrit dans une démarche responsable tout en proposant un cadre accueillant autour des commerçants. Le projecteur qui diffuse des étoiles sur la façade de l'école pourra être utilisé pour animer à nouveau la façade à d'autres occasions, en variant le thème projeté.



À LA MAIRIE ...

Réfection de la tonnelle sur la terrasse par les agents du service technique.

OPÉRATION 8000 ARBRES

Cette année encore, après en avoir fait la demande, la commune a obtenu plusieurs arbres qui seront plantés au cimetière, au parking de l'Airette, rue St Antoine, à l'espace Belzunce, sur la route d'Aumes et aux jardins partagés.

Cette opération, initiée par le département de l'Hérault depuis cinq ans, permet d'accompagner les communes dans la réalisation de projets d'aménagement en offrant des arbres.

SIRÈNES D'ALERTE

Chaque premier mercredi du mois à 12h, vous pourrez entendre prochainement l'essai mensuel des sirènes du Système d'alerte et d'informations aux populations (SAIP).

Son objectif est d'alerter la population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave. Cela peut être un sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique.

Ce déclenchement permet de vérifier le bon fonctionnement des sirènes.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS À VENIR

- * Plantations et aménagements de l'espace Cauquil,
- * Pose du portail entre l'espace Cauquil et le jardin en contrebas de l'école,
- * Plantations et aménagements de l'espace Belzunce.



Le repas des aînés

La municipalité offrira un repas aux aînés le vendredi 25 avril à la salle polyvalente.

Vous avez 60 ans et plus ? N'hésitez pas à venir vous inscrire à l'accueil de la mairie du 10 mars au 16 avril ou par téléphone au 04 67 98 13 61.

Ce repas sera l'occasion pour nos aînés de se retrouver.

Au plaisir de vous retrouver !

Animation musicale

assurée par

DJ Ludo Estruel



Menu

*Feuilleté de gambas aux
endives jus de carapaces
Filet de canette à l'orange, pu-
rée de vitelottes, fagot de
haricots verts
Assiette deux fromages
Forêt noire présentée en salle
Café*



Apéritif

Marquissette ou punch,
Amuses bouche à l'assiette
Le repas sera accompagné
des vins des domaines
de Castelnaud de Guers.

JOURNÉES INTERGÉNÉRATIONNELLES AU CENTRE DE LOISIRS

Une journée intergénérationnelle a été organisée au centre de loisirs mercredi 18 décembre réunissant les enfants et des membres de l'association du 3^{ème} âge.

Dans la matinée, des ateliers ont été proposés : jeux de société, activités manuelles et pâtisserie.

Après le déjeuner pris en commun, un temps calme a été proposé avec la lecture d'albums.

Pour clôturer cette journée, les gâteaux préparés le matin ont été dégustés au goûter autour d'un chocolat chaud.

Cette journée qui favorise les échanges entre les générations et renforce les liens sociaux a été renouvelée le 22 janvier. Une expérience enrichissante !



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET INCAPACITÉ DE SE DÉPLACER

Pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer dans une mairie pour refaire leur carte d'identité, la Préfecture de l'Hérault met en place une équipe qui viendra au domicile des demandeurs.



Un certificat médical constatant l'impossibilité de se déplacer sera nécessaire et la commune de résidence sera l'interlocuteur privilégié.

Vous souhaitez profiter de ce nouveau dispositif ou en savoir plus, votre contact en mairie est Claudia en ÉTAT-CIVIL au 0467981694.

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Zonages d'assainissement et Pluvial Enquête publique

Vous n'avez pas pu passer à côté des grandes affiches jaunes installées sur la commune avisant une enquête publique.

Cela concerne le PLU et on peut ENFIN dire que l'on voit le bout de cette longue procédure.

- La version papier est consultable en Mairie de Castelnaud-de-Guers

- la version dématérialisée est accessible: <https://www.democratie-active.fr/enquete-publique-plu-castelnaud-de-guers-web/>

Mr DAVIN, le commissaire enquêteur assura la dernière permanence mercredi 12 février 2025 de 14h à 17h.

FISCALITÉ - TAXES SUR LOCAUX VACANTS

La Taxe Locaux Vacants est une taxe instituée en 2024 par l'état et perçue par l'état.

Castelnaud est classée en zone dite « tendue » et donc soumise à la Taxe sur le Logement Vacant. Cette TLV, qui est perçue par l'état est fixée à partir de la valeur locative de l'habitation à hauteur de 17% pour 2024 et de 34% en 2025.

Les propriétaires concernés peuvent demander une exonération de la TLV (Taxe Locaux Vacants) sous certaines conditions :

- * Travaux en cours ou à venir,
- * Mise en vente en cours.

Vous pouvez consulter votre espace particulier :



[impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

ou consulter Claudia au 04 67 98 16 94.

LE DÉBROUSSAILLEMENT : LES OBLIGATIONS DU PARTICULIER

L'obligation de débroussaillage est une mesure légale en France visant à prévenir les risques d'incendie dans les zones boisées et les espaces naturels.

Les propriétaires soumis à cette obligation doivent débroussailler et maintenir en état leur terrain situé à moins de 200 mètres des massifs boisés, landes, garrigues ou maquis.

Obligation légale de débroussaillage

1. Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens.
2. Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
3. Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

Débroussailler, plus qu'une obligation. Une nécessité

Comment débroussailler ?

1. Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches
2. Couper toutes branches à moins de 3m du toit
3. Élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2m50 et suppression des arbustes
4. Espacer les arbres de 3m les uns des autres
5. Dégager un gabarit de passage de 4m minimum sur les voies d'accès



Présentation d'un domaine



La famille Cabrol est une famille de vignerons passionnés qui, depuis 1969, cultive et vinifie des vins d'exception. La cave de vinification a quant à elle été construite début 1900 avec les roches de l'ancienne carrière et a été modernisée depuis.

Depuis 1995, c'est Marc Cabrol qui gère le domaine des Lauriers. Ses enfants, Guillaume et Baptiste viennent volontiers donner un coup de main pendant les vacances scolaires.

Nous sommes engagés dans une démarche écoresponsable, la présence des moutons sur nos terres en hiver en témoigne.

Entre garrigue, Hérault et Étang de Thau, nous élaborons nos vins AOP et IGP dans le respect des traditions et avec passion sur un terroir d'exception.

D'une parcelle à l'autre, les sols sont différents : calcaire, sablo-argilo-calcaire, terres rouges, galets roulés, argilo-calcaire, marnes. La richesse du territoire nous permet d'avoir une belle diversité de cépages et nous proposons une gamme de 15 vins.



Etant au cœur de l'appellation Picpoul de Pinet, nous en produisons 3 différents, notamment notre cuvée Gold élevée sur lie qui accompagne parfaitement les produits de la mer mais aussi les plats épicés.

Nous vous invitons à découvrir également des vins plus confidentiels comme notre Tempranillo accompagnant à merveille les viandes grillées ou encore le Rolle à savourer avec un moelleux au chocolat.



Nous récoltons à différents stades de maturité dans nos oliveraies plusieurs variétés d'olives ce qui donne à notre huile des saveurs douces et sans amertume.



Nos vins sont régulièrement médaillés et sélectionnés dans les guides de référence, cela fait notre fierté et la satisfaction des consommateurs reste notre priorité !

Nous vous accueillons au caveau 15 avenue de Pézenas du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

www.domaine-des-lauriers.com – 04 67 31 83 10 – contact@domaine-des-lauriers.com

<https://www.facebook.com/DomaineDesLauriers/> https://www.instagram.com/domaine_des_lauriers/

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À LA FERME DU PEYRAL

Le 5 décembre, le président de la chambre d'agriculture de l'Hérault, Jérôme Despey, a fait une visite prolongée à Castelnaud, à la ferme du Peyral, lors de sa tournée des territoires.

Il était accompagné de Pierre Colin, vice président et de Cécile Arrighi, directrice générale de la chambre.

Si l'Hérault est un département majoritairement viticole, le président porte beaucoup d'attention aux autres secteurs agricoles.

Agréablement surpris par le degré d'équipement de la ferme, le président a pris le temps d'écouter Marie Alix et Mathieu, éleveur de porcs à Florensac, qui était également présent.

Ils ont pu lui soumettre les problèmes rencontrés mais aussi les espoirs de ces filières « circuits courts », appuyées par l'Agglo et qui représentent une solution d'avenir pour l'agriculture locale.



DES CADEAUX POUR LES PLUS DÉMUNIS

À l'initiative du Secours Populaire Français et durant le mois de décembre, une collecte de boîtes de Noël a été proposée. Ces cadeaux ont été récoltés dans le hall de la mairie et distribués ensuite par l'association. Une belle initiative qui mériterait davantage de succès.



EMPLOIS SAISONNIERS - JOBS D'ÉTÉ

Les jobs d'été permettent à chaque jeune Castelnaulais qui le souhaite de travailler deux semaines à raison de 20 heures par semaine durant les vacances d'été.

C'est aussi durant cette période que les agents, chargés de les encadrer (c'est obligatoire, on ne peut pas les laisser seuls), prennent leurs congés.

On se retrouve donc devant un problème d'encadrement qui ne permet pas de travailler efficacement.

Comme l'année dernière, nous allons donc proposer lors du prochain conseil municipal d'instaurer la règle suivante : **le jeune ne pourra candidater que sur une des deux années, celle des 16 ans ou celle des 17 ans.**

Les conditions pour candidater restent les mêmes .

Les Conditions d'admissibilité sont :

- Avoir 16 ou 17 ans (une seule fois sur les 2 ans)
- Être scolarisé(e)
- Résider à Castelnaud



Les Pièces à fournir lors de l'inscription sont :

- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité
- Certificat médical
- Autorisation parentale
- RIB au nom du (de la) candidat(e)
- Attestation de recensement militaire
- Carte vitale

Le dossier d'inscription devra être retiré en mairie. Il faudra le remplir,

le signer par le mineur et son représentant légal et le déposer à partir du 17/03/2025.

L'ART ELIER d'Anna



Peinture
Sculpture
Art en cadeau

Le plaisir est dans le partage du reg'ART,
alors n'hésitez pas à venir visiter...

Anna Hauser-Pellerin
Artiste Plasticienne
4 Plan Lespare
34120 Castelnaud de Guers
0683257686 anna.pellerin@nordnet.fr
www.annahauser.fr

Traverser à pied la Porte Minerve en face de la superette,
puis dans l'impasse à gauche...(Parking indiqué à 150m
en poursuivant la route principale, après le virage à droite)

ART, VIN & PATRIMOINE

Depuis avril 2024 l'ARTelier d'Anna est installé au Plan Lespare dans le centre historique du village.

C'est avec joie que j'ai pu y accueillir de nombreux visiteurs dans le cadre de son inauguration et des touristes tout au long de l'été. Des visiteurs du Salon du livre au château ont également trouvé le chemin, invités par l'exposition dans la chapelle de mes œuvres illustrant le recueil poétique « Clair/obscur » de Christiane Pennarubia.

L'étiquette du nouveau millésime 'L'étendoir des fées' du Domaine de Castelnaud affiche de nouveau une de mes créations, une exposition permanente est à voir au caveau du Domaine.

J'ai eu l'honneur de contribuer au Salon 'Arts au château' en tant qu'invitée d'honneur.

Les Portes Ouvertes des Ateliers d'artistes en Occitanie en collaboration avec Bernard Hennequin /Artiste Peintre à Castelnaud de Guers, ont rencontré un franc succès, au point que nous essayons de nous fédérer avec d'autres artistes ayant un atelier décentré dans les alentours de Pézenas.

Pour clôturer l'année, mon petit Marché de Noël a réuni le public autour de la création et du vin chaud.

Nos activités autour le l'Art ont permis de partager des moments de convivialité et de se rencontrer, ainsi que de valoriser le patrimoine culturel et artistique de notre territoire de proximité.

Ateliers informatiques

Une aide à l'accès au numérique est proposée par la Maison France Services de l'Agglo Méditerranée.

La conseillère numérique organise des ateliers collectifs de 6 à 8 personnes et des rendez-vous individuels.

Sa mission est de rendre autonomes les personnes éloignées du numérique par l'apprentissage des outils numériques, de la gestion des fichiers et des données, de la création et de l'utilisation d'une boîte mail, de l'utilisation d'Internet du quotidien et de sensibiliser sur les dangers liés au numérique.

Inscrivez-vous à la Mairie pour organiser son intervention à Castelnaud soit en vous rendant à l'accueil, soit par téléphone au 04 67 98 13 61.



À L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les projets et sorties scolaires se sont enchaînés pour les petits Sautarochs de la Toute Petite Section au CM2.

- La Classe de CM1/CM2 est inscrite au projet « école et cinéma » et participera à 3 séances au Cinéma Le Molière à Pézenas.
 - Un joli poulailler et 2 poulettes ont pris place dans le jardin de l'école au grand bonheur des enfants qui descendent régulièrement leur rendre visite.
 - La classe de PS/MS s'est rendu à la Cigalière de Sérignan, pour assister au Spectacle « Dedans moi, les émotions en couleur » de la Cie Filomène et Cie.
 - Les 2 classes de CE et CM vont construire avec Mr Bard, comédien de théâtre et de cinéma, des saynètes sur le thème du voyage et des couleurs. Ce projet a débuté courant novembre pour se poursuivre jusqu'au mois de mai. Les élèves intégreront « Un festival de petits monstres » avec d'autres classes et écoles du Bassin de Thau.
 - Les 4 classes ont participé, encore cette année, au Festival International du Film d'Éducation qui avait lieu à la Scène de Bayssan.
 - La classe de GS/CP s'est rendue, à la Cigalière de Sérignan pour assister au Spectacle « Nos jours de fête » par la Cie Méli Mélodie.
 - La classe de CE travaille avec Pascale Théron sur le projet « Musique à l'école ».
 - Un projet avec le SICTOM est en cours pour valoriser le tri des déchets et encourager les enfants à avoir une démarche éco-responsable.
 - La classe de GS/CP a eu la chance de pouvoir se rendre à l'Opéra de Montpellier pour assister à une représentation du conte musical « la grenouille à grande bouche ».
 - Les élèves de la GS au CM2 ont participé à une journée consacrée à l'alimentation « Mon assiette, ma planète » avec une diététicienne, un éleveur bovin et l'infirmière scolaire. Ils ont appris à reconnaître les aliments, à les classer et à équilibrer un repas.
 - Comme chaque année, le Père Noël est passé à l'école pour distribuer le livre offert par la Municipalité. Merci à lui de nous rendre visite chaque année ! S'en est suivie une fin de journée à la Salle du peuple dans la joie et la convivialité avec le traditionnel petit marché de Noël et les chants des enfants qui ont permis de récolter des fonds pour la Coopérative Scolaire.
 - Nous avons clôturé la semaine de Noël par le traditionnel goûter offert par la Municipalité aux petits Sautarochs.
- Bonne année 2025 à tous !



Depuis le mois de novembre, Michel Cholet, professeur des écoles à la retraite, intervient bénévolement deux fois par semaines dans le cadre d'un dispositif d'aide aux devoirs. Il accompagne des élèves en collaboration avec l'école. L'aide aux devoirs est un véritable outil qui ne peut que permettre aux enfants de progresser.

L'ACTU DU SERVICE JEUNESSE

Cette fin d'année 2024 a été pleine d'émotions et de beaux souvenirs pour nos jeunes Castelnaulais.

Depuis la fin du mois de septembre, plusieurs projets ont vu le jour : une boom endiablée au centre de loisirs, une sortie au cinéma pour aller voir Vaiana 2 et la préparation des activités de Noël.

Comme à leurs habitudes avant Noël, les lutins farceurs nous ont rendu une nouvelle visite avec leurs bêtises toutes aussi créatives que délirantes, ce qui a ravi nos petits castelnaulais.

Le dernier mercredi de décembre, c'était journée « pyjama » en compagnie de nos ami(e)s du 3^{ème} âge avec au programme atelier culinaire et jeux de société.

Cette journée a été reconduite le mercredi de la fête votive avec un loto organisé pour les enfants.

Ces moments de partages sont appréciés des enfants et riches en échanges. Ils maintiennent ce lien intergénérationnel qui très important aux yeux de nos p'tits bouts.

En ce début d'année l'équipe pédagogique travaille sur le planning des vacances de février qui vont vite arriver. Le thème choisi cette année est « voyage dans l'espace et fort Boyard ».

Concernant les mercredis, d'autres thématiques seront abordées : activités autour du carnaval, jardinage ...

Un séjour est aussi en préparation, il aura lieu du lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août. Le lieu retenu est « le centre nature OSCA » en Lozère.

Les animateurs reviendront vers vous dès que le projet sera finalisé.

Toute l'équipe enfance vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.



JARDINS PARTAGÉS

L'aménagement du site se poursuit avec la pose du grillage qui est terminée. Un portail fait par les agents du service technique clôturera définitivement les parcelles.

Cinq arbres fruitiers ont été plantés toujours dans le cadre de l'opération 8000 arbres.

Les inscriptions pour 2025 sont ouvertes, il reste des parcelles disponibles à la location.

Vous pouvez contacter l'association par mail :

jardinsdescaminieres@gmail.com

Coût de l'adhésion : 65€ pour l'année.

Pour un règlement par chèque, 3€ de frais sont à ajouter à l'adhésion.



OPÉRATION NETTOYAGE DE LA NATURE

Comme chaque année au mois d'octobre, la commune a organisé une opération de nettoyage de la nature dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement. L'événement a rassemblé plusieurs participants, pas assez nombreux malheureusement, mais nous pouvons compter régulièrement sur un noyau de fidèles qui donnent à chaque fois de leur temps.

Équipés de gants, de sacs poubelles, de pinces à déchets fournis par la municipalité et répartis en petits groupes, les participants ont nettoyé divers lieux : bords de routes, berges de l'Hérault, secteur de la cave coopérative.

Parmi les trouvailles insolites : un siège et un pneu de voiture !

À la fin de la collecte, constat navrant, la benne du camion du service technique était bien remplie.

Cette matinée s'est terminée par un moment convivial qui a réuni les participants autour d'un apéritif. Nous les remercions chaleureusement.

Cette initiative sera renouvelée au printemps. Nous espérons que les volontaires seront plus nombreux.



RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

À fin de prévenir les dépôts anarchiques des sapins de Noël sur la voie publique, la municipalité a mis en place un point de collecte pour les sapins de Noël.

L'endroit a été choisi pour sa visibilité près de l'école et pour son accès facile.

Cette initiative est nouvelle et sera reconduite l'année prochaine de part son succès. D'autres points de collecte seront proposés.



CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Le dernier trimestre a été marqué par plusieurs événements, une sortie au Pays Basque en septembre, un spectacle de danses Tahitiennes, en octobre au Cap d'Agde et une visite à l'usine de jambons en novembre avec dégustations de châtaignes.



Pays Basque du 15 au 18/09



Usine de jambons, Lacaune le 15/11

Le 8 décembre, le marché de Noël nous a permis d'exposer et de vendre des créations faites par les membres du club.

L'événement marquant s'est déroulé le 14 décembre à l'église de Castelnaud. Franck et Nicolas Malbert ont ravi les Castelnaulais lors d'un concert de Noël. Leurs voix exceptionnelles et un répertoire bien choisi nous ont transmis beaucoup d'émotions pour apprécier un moment très agréable.



Voilà le programme du premier trimestre 2025 :

- 2 février, galette des Rois à 14h30 avec le DJ Denis PELEGRINI,
- 2 mars, grand repas dansant à la salle polyvalente à 12h,
- 16 mars, grand LOTO,
- 3 avril, sortie au Zinga Zanga à Beziers pour un spectacle de chants et de danses du Monde.

Enfin, même si c'est un peu éloigné, du 29 septembre au 2 octobre un grand voyage est organisé à Nice (Côte d'Azur).

Des sorties d'une journée restent à définir.

Si vous voulez adhérer au Club du 3^{ème} AGE de CASTELNAU de GUERS, vous pouvez contacter Mme SEGURA, secrétaire de l'association, au 04 67 98 97 50.

PASTORALE DES RÉALITÉS DU TOURISME ET DES LOISIRS CASTELNAU

2024 - Ouvertures de l'Église Saint-Sulpice

Confortés par le succès croissant du nombre de visiteurs (plus de 200) de notre église St Sulpice en cette 8^{ème} saison estivale, notre petite équipe paroissiale a décidé de renouer avec la tradition de la crèche. C'est ainsi que durant la période de l'Avent et tout le temps de Noël, pas moins de 150 castelnaulais dont plus de la moitié d'enfants sont venus admirer la grande crèche réalisée avec des éléments naturels mettant ainsi en valeur les grands santons de la Sainte Famille, le bœuf et l'âne sans oublier les Rois Mages, l'ange, le berger et ses moutons. Nous avons à cœur d'ouvrir les portes de l'Église et de faire de notre patrimoine entretenu par celles qui nous ont précédés et les municipalités successives, un lieu d'accueil et de partage culturel et culturel chaleureux.

Recherche organiste pour messe à Castelnaud

Afin de rendre nos célébrations plus chantantes, l'aide d'un-e musicien-ne qui accepterait de venir jouer sur l'orgue de l'église pendant la messe qui a lieu une fois par mois à Castelnaud, serait la bienvenue. (contact : Michèle Vaillé 06.83.30.00.99)



Association des Anciens Combattants de Castelnaud-de-Guers Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'AFN)

UFCH

(Union Fédérale des Combattants de l'Hérault)

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 21 octobre 2024 à 18h à la Maison du Peuple.

Après le compte rendu des activités de l'année nous avons procédé à l'examen du budget qui s'est avéré équilibré.

Renouvellement du bureau, ont été élus pour la FNACA : ARNAUD Francis PRESIDENT, HAHERE Claude TRESORIER, GUEGAN Lucien SECRETAIRE qui remplace Jean ROUVRAIS malade, GRANDGUILLOTTE Bernard PORTE DRAPEAU.

Pour l'UFCH : ARNAUD Francis PRESIDENT, HAHERE Claude TRESORIER, SEGURA René SECRETAIRE, GRANDGUILLOTTE Bernard PORTE D'RAPEAU.

Voici nos activités depuis le bulletin de septembre 2024 :

17 septembre 2024 : comité départemental FNACA de Pinet annulé à cause du mauvais temps.

11 novembre 2024 : Célébration du 106ème Anniversaire de l'armistice de 1918 à Castelnaud-de-Guers - Dépôt de Gerbes au Monument Aux Morts route de Pézenas et devant la stèle des Frères Barthélemy - à 11h45 Cérémonie au Cimetière devant le Monument aux Morts de toutes les Guerres - Etaient Présents les enfants de l'école qui ont lu le message de l'UFAC et une lettre d'un soldat de cette Grande Guerre, des musiciens de Paul Selmer, Monsieur le Maire, des adjoints et des conseillers municipaux, une délégation de gendarmes et de pompiers, les Porte-drapeaux des Anciens Combattants et de la Mairie - Lecture du message de l'Union Fédérale par le Président des Anciens Combattants et du message de la préfecture lu par Monsieur le Maire Didier MICHEL.

Un public nombreux a entonné la Marseillaise.

Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la Salle Polyvalente où un livre sur le MONUMENT AUX MORTS de CASTELNAU et ses soldats morts pour la Patrie nous a été présenté.

Anciens Combattants et Sympathisants se sont retrouvés à Pézenas à 13h 15 pour le repas.

Deux rendez-vous importants à ne pas oublier :

19 mars, « Cessez-le feu en Algérie »

24 avril, Congrès Départemental FNACA à Murviel les Béziers

Bonne Année 2025, bonne santé à vous et à vos proches !

Bon courage

Le président



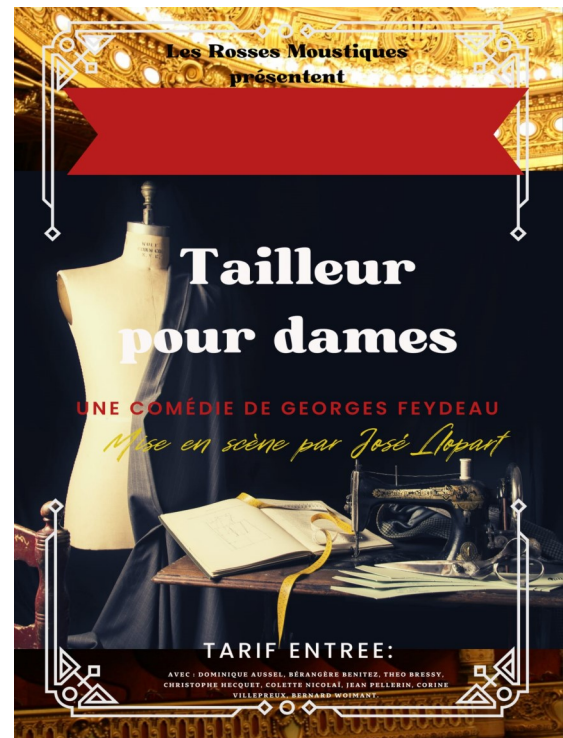
Cie Les Rosses Moustiques

La Cie Les Rosses Moustiques est toujours sur scène avec la comédie à succès de Feydeau

« Tailleur pour Dames ».

Ses prochaines représentations :

- * Le 24 janvier à La Resclauze,
- * Le 8 février à Lezignan la cebe,
- * Le 8 mars au Domaine du Parc, à Caux,
- * Le 29 mars au Festival de Tourbes.



L'ASPAHC

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnaud

L'ASPAHC tiendra son assemblée générale le samedi 22 février à 18h à la Maison du peuple. Après le vin d'honneur un repas sur inscription sera servi par Croqs' John. (Assiette de charcuterie, rougail saucisse, fromages, dessert. Prix 19 €).

Réservations jusqu'au 16/02 auprès de NOEL HOULES au 06 66 92 67 39.



AMSC : Association MultiSports et Culturelle de Castelnaud de Guers

Communication : Driss – Tél : 06 81 55 53 18

Mail : amsc.castelnaudeguers@gmail.com



Chers amis

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 sous le signe de la santé, la joie et le partage. Bienvenue à Anke et Claire, nos deux nouvelles intervenantes.

Voici le planning des activités pour la saison 2024/2025.

Huit activités différentes tout le long de l'année, dont le planning ci-dessous :

Toutes les activités sont encadrées par des professionnels diplômés.

Activité	Jour	Horaires	où ?	Pour qui ?	Combien ?	Avec qui ?
Multisports	Lundi	17h15-18h15	Salle Polyvalente	3-8 ans	100 €	Driss 06 81 55 53 18
Badminton	Lundi	18h30-19h30	Salle Polyvalente	Enfants/Ados	100 €	Driss 06 81 55 53 18
Gym	Mardi	10h30-11h30	Salle Polyvalente	Adultes	110 €	Claire 06 75 82 93 65
Pilates	Mardi	9h00-10h00	Aumes	Adultes	155 €	Claire 06 75 82 93 65
Pilates	Jeudi	19h30-20h30	Aumes	Adultes	155 €	Anke 06 85 26 93 32
Tir à l'Arc	Mercredi	19h15-21h00	Salle Polyvalente	dès 7 ans	100€/145€	Driss/Alain
Badminton	Jeudi	18h30-21h00	Salle Polyvalente	Adultes	100 €	Driss
Tir à l'Arc	Samedi	10h00-12h00	Salle Polyvalente	dès 7 ans	100€/145 €	Driss/Alain

En 2024, la section Tir à l'Arc est adhérente à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Les dates des **Soirées Jeux de société** du vendredi soir seront communiquées au fur et à mesure.

La Joëlette a été utilisée, mais pas assez. **Nous cherchons des bénévoles pour nous aider.**

Le CPN : Connaître et Protéger la Nature avec Ariel et Sophie : Le stage d'hiver nature et aventure aura lieu du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025, en garrigue à Castelnaud de Guers. Et en cas de mauvais temps, activités adaptées à la Salle Polyvalente.

Pour les Bisons (6-8 ans) : repérages nature, trucs et astuces, débrouillardises et adaptation au milieu...

Pour les coyotes (9-13 ans) : avec le temps froid, fabrication d'un kit feu et activités diverses...

Il y aura aussi une journée aventure spéciale, par équipe, loin de la roquette : ne pas se perdre, réussir un parcours acrobatique avec des cordes, se faire à manger seul... (ne vous inquiétez pas...)...

Pour vous inscrire **les 9-13 ans**, c'est ici : <http://bit.ly/4a5MZgW> **Ariel : 07 85 38 41 07**

Le samedi 1^{er} février 2025 à **La Maison du Peuple** à partir de 18h : Une manifestation autour du livre « **Nous sommes tous smic'ART**. L'occasion de réunir tous les adhérents de l'AMSC et de nombreux invités.



Génération Castelnau

Nous vous souhaitons, avant tout, une très belle et heureuse année 2025 à vous, vos proches ainsi que vos familles. Qu'elle vous apporte bonheur, joie et surtout la santé.

C'est sur les chapeaux de roue que les bénévoles de l'association ont terminé l'année 2024 en vous proposant un magnifique Loto de Noël le samedi 21 décembre dernier.

Nous remercions une fois de plus toutes les personnes présentes ce soir-là qui, au regard des sourires et des remerciements, ont passé une très agréable et conviviale soirée.

Ce ne sont pas les enfants qui diront le contraire, au vu de leur émerveillement lors de la visite du Papa Noël spécialement invité par l'association ce soir-là.

Comme annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale début décembre, nous peinons à retrouver du public lors de nos soirées à thème, projection Ciné ou encore les lotos, comme c'était le cas il y a encore quelques années.

Malgré tout, les bénévoles de l'association résistent et ont pris l'initiative d'organiser une belle soirée à l'occasion de l'arrivée du Printemps, le Samedi 22 Mars prochain, à la Salle Polyvalente de Castelnau de Guers.

En effet, le Groupe No Name, connu de toutes et tous pour ambiancer le public en parcourant la région et même plus encore, nous feront l'honneur de revenir à Castelnau.

Leurs chanteurs(ses) et musiciens, vont vous interpréter leur répertoire musical en Live, en reprenant les standards Français et Internationaux.

Vous trouverez toutes les informations sur cette même page.

Les places seront limitées, réservez vite votre repas (seulement 20€ par adulte, vin compris), auprès d'Arnaud au 06.98.85.35.55.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour y passer une soirée comme Génération Castelnau sait le faire !!

A très vite

Les bénévoles de l'Association GENERATIONS CASTELNAU"



Les chats libres

Notre petite association de chats libres vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025. 2024 a été une année de chatons errants ; heureusement, ils ont trouvé de bonnes familles (accueil et adoption), nous remercions vivement celles et ceux qui ont contribué à ce dénouement positif. Nous insistons encore sur le caractère indispensable de la stérilisation. L'association, elle-même, poursuit sans relâche les stérilisations des chats errants.

Les stérilisations, les soins, les euthanasies, ont un coût élevé malgré les quelques réductions consenties par notre clinique vétérinaire, aussi nous remercions les personnes qui sont venues faire des achats à notre stand du marché de Noël.

Toutefois, nous déplorons, le très faible nombre d'adhérents malgré le montant peu élevé de l'adhésion (toujours 10€ par an).

La nouvelle année commence à peine, venez vite, prendre votre carte d'adhérent, c'est le meilleur moyen de nous encourager à continuer d'œuvrer pour l'intérêt public, ce qui n'est pas toujours facile.

Merci pour votre compréhension. Le bureau de l'association.

Les Chats Libres



de Castelnau de Guers

Etat civil

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Afin de respecter votre vie privée, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages et décès nécessite votre accord.

Une demande d'autorisation a été transmise aux familles.

MARIAGE

NAISSANCES

SORIANO Livio

GARCIA Andréa

DÉCÈS

GUIBERT Michel

COMBES André

MAIGNA Jacqueline
épouse CABROL

CLÉMENT Danielle
épouse GUIRAUD

DUBOIS Jacqueline
épouse MARTIN

CARDAILLAC Huguette
épouse GUIRAUD

BARRAL Micheline
divorcée GARRIGUES

La mairie

Accueil du public

Du lundi, au vendredi
8h30/12h00

Service urbanisme sur RDV

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Agence postale municipale

Du lundi au vendredi
8h30/12h00

Retraits possibles des colis et des lettres recommandées l'après-midi sur RDV pris le matin.

Police municipale

06 38 60 11 76

Contacts

Valérie Ramy

accueil@castelnau-de-guers.com

04 67 98 13 61

Martine Lahoz

finances@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 93

Marion Rubio

communication@castelnau-de-guers.com

04 99 41 00 09

Claudia Weichert

urba@castelnau-de-guers.com

04 67 98 16 94

Le centre de loisirs

enfancejeunessecdg34120@gmail.com

04 67 30 29 59

L'école

04 67 98 98 32

ce.0341074h@ac-montpellier.fr

En cas de problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Numéro d'astreinte

07 87 62 36 81



Droit d'expression des élus de l'opposition
Aucun texte ne nous a été communiqué.

Seulement en cas d'URGENCE, weekend et jours fériés
Numéro pour joindre un élu

06 78 64 94 77

Appels d'urgence

- Centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15
- ErDF Urgence dépannage électricité : 0 972 675 034
- Urgence Sécurité gaz (GrDF) : 0 800 473 333
- Gendarmerie : 04 67 98 13 65
- Police nationale : 17
- Sapeurs pompiers : 18 ou 112
- Urgences médicales / Samu : 15
- Pharmacies de garde (Serveur vocal) : 32 37 (Service facturé 0,34 €/minute)

Professionnels de santé

Debayle Martine, **orthophoniste**

7 bis avenue des Sautarochs

04 67 31 47 07

Micheli Sylvie, **psychologue, psychologue holistique, hypnose**

22 rue du Peyral

04 67 98 37 86

Raymond-Laurès Françoise, **psychologue**

5 place du jeu de Ballon

04 67 90 75 03

679 abonnés à ce jour

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

(((Suivez l'actualité de la commune)))

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR

Google Play | App Store | AppGallery

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION